

Comité de Direction

Séance du 28 Avril 1913

M. de Knyff - C. Krebs - P. Faubard - Rigolage

M. de Knyff a essayé de nouveau la voiture S.B.K.A.F. Elle va bien, sauf le frein R qui chauffe. M. de Knyff a reçu la visite de M. d'Ortigue qui lui a remis le double d'un rapport qu'il a rédigé pour M. Boudier et dont ce dernier doit se servir dans le compte rendu de son voyage qu'il va faire à son conseil d'administration.

Il déconseille l'engagement d'un ingénieur d'abord difficile à trouver et d'abord, qui pourrait ne pas s'adapter au climat ou à la vie en Russie, et dont la tâche serait autrement ardue qu'en France puisqu'il n'aurait pas sous la main ses collaborateurs immédiats.

Il propose au contraire l'entente avec une maison française importante qui apporterait tous les éléments nécessaires à l'installation d'une usine en même temps que les études et modèles de voitures, c'est ce qu'a fait la société de commerce industriel de Riga en traitant avec le M^{rs} Bergengren.

M. de Knyff a reçu une nouvelle lettre de M. Cellier. Il demande des moteurs 6 cyl. de 127 et alésage, ce qui correspond à la lettre de M. de Knyff n^o 24. Remarques sur 24 cyl.

Il prétend avoir avec lui un certain nombre de
commanditaires, et pourrait compter sur M. Cousseau
pour les études.

Nous lui demanderons de nous indiquer la
somme qu'il peut mettre à notre disposition
pour la construction des moteurs dont il a besoin,
en remerciant pour notre Société que le bénéfice
de la publicité.

Pour la construction des moteurs de bateau de série
que nos ateliers ne peuvent activer pour le moment
le comité décide de s'adresser aux maisons Jauré
Doter, Chemin et peut-être Clement.

Il est question des roues démontables. Renault
a proposé la firme « RAB », qui n'a pas traité la
question intéressante. La roue en bois & la couronne
à se bien comporter sur la roue du Dr. Krebs; notre
agent de brevets examine la validité de notre
brevet. La maison Clement fabrique la roue Sankley.

M. de Kruff a reçu une lettre de constructeurs des
carbureteurs Schmidt dont les exigences sont excessives.
Nous allons lui faire une contreproposition.

M. Rigoloz demande si l'on peut déposer
le salaire de L^e l'heure qui avait été considéré
comme un maximum pour les ouvriers de profession
employés de l'usine de Reims. Il est décidé de
faire une dérogation en faveur du nommé Villenoyeur,
qui est chargé de la fabrication des transmissions.

L'usine de Reims est autorisée à vendre
d'occasion deux machines outils usagées dont elle
ne pourra plus l'utiliser.

La société RAF a proposé l'emploi d'un
nouveau moyen présentant un dispositif de sécurité
dans la fixation sur le pied. Pour les mêmes raisons.
En attendant que la fabrication de ce moyen soit essayée,
on pourra continuer à employer le modèle actuel
dans lequel la bague d'arrêt présente encore de
grandes garanties suffisantes.

M. Hubo donne lecture des grandes lignes du
rapport sur les machines à travailler le bois.

Alébutant par des considérations générales sur
les débouchés de cette industrie qui a favorisé
les entreprises de menuiserie, d'ibouisterie, de charpente
en bois dont les transactions sont fort importantes,
et qui sont souvent ébranlées par des incendies,
l'auteur constate avec chiffres à l'appui que nous
avons fait l'acquisition de 35 à 40% seulement des
affaires qui auraient dû logiquement nous revenir.
Il doit donc être relativement facile de doubler
notre chiffre d'affaires. Pour y arriver il faudrait
faire l'achat de 297575⁺ de machines - outils,
somme que l'on recouvrerait à 840.000 par la
répense et un certain nombre d'assistantes.

Il faudrait compter 160.000⁺ d'appareils électriques
et autres.

La force (motrices) fournie aux usines est suffisante

28 à 13

au secteur, car si nous prenons comme base les chiffres de l'usine de Paris nous trouvons que le prix de revient du Kev. est de 0^{fr}, 14 en hiver, 0^{fr}, 17 en été soit 0^{fr}, 155 en moyenne.

Les prix au secteur sont 0^{fr}, 09 le jour, et 0^{fr}, 81 le soir pendant les heures d'éclairage. Tout porte à croire que la consommation fera tomber ce prix à 0^{fr}, 07.

Le terrain pris en fin de la rue de Vity se monterait à 400.000^{fr}. Le capital à engager se composerait de l'apport de l'usine de Paris soit 1.008.000^{fr}. et les dépenses à faire sont 1.070.000. Total 2.078.000.

Le chiffre d'affaires étant actuellement de 1.146.000^{fr}. en envisageant à le doubler on voit que l'on a tenu à en faire en premier et une affaire dont les suites égalent le capital et qui semble donc viable, c'est-à-dire devant des bénéfices industriels normaux.

M. de Knyff a vu M. Renault pour l'affaire des dynamos, et il a vu l'acte de société préparé

M.R.